

toujours libre : c'est sans aucun doute la pièce que nous avons remarquée dans le plan de l'école normale de Douai, et qui porte le nom de *Salle des conférenciers*.

Les annexes et les jardins présentent les mêmes conditions d'espace, les mêmes caractères d'utilité pratique et de confortable que les bâtiments scolaires. Salles de bains, préaux ombragés d'arbres, grand jardin de l'école pour la culture maraîchère, autre jardin avec arbres forestiers et d'agrément, jardins réservés pour les Directeurs et le maître-adjoint, rien n'a été oublié, et tout est parfait.

La nouvelle école normale de Douai nous paraît donc présenter toutes les conditions matérielles désirables : une seule objection nous venait à l'esprit en examinant ces plans, ces coupes et ces façades d'une architecture simple, mais élégante et de bon goût.

150 élèves-maitres pour une seule école ! 50 par promotion, n'est-ce pas trop ?

La nature particulière de ces jeunes gens, leurs études antérieures, leurs besoins, dans le présent et pour l'avenir, permettent-ils une réunion aussi nombreuse ?

Au point de vue purement scolaire, intellectuel, le maître pourra-t-il, dans ses classes, interroger chaque élève aussi souvent qu'il est nécessaire, indispensable de le faire ? Le contrôle sérieux du travail de chacun peut-il s'exercer pour tous d'une façon permanente, suivie ? Nous ne le croyons pas.

Et l'éducation morale, l'étude du caractère, la formation des habitudes, la préparation aux devoirs professionnels, toutes ces parties si importantes, si délicates et si utiles de la tâche du Directeur et des maîtres adjoints, pourront-elles être l'objet de soins aussi continus, aussi réfléchis, aussi complets et par suite aussi efficaces, que lorsque chaque promotion, par exemple, ne compte que 20 ou 25 élèves ? Nous en doutons.

Il n'est pas mauvais, du reste, au moment où l'attention se porte vivement vers ces établissements, alors qu'une loi est présentée dans le but de les multiplier partout, pour les institutrices comme pour les instituteurs, il n'est pas mauvais que l'expérience soit tentée. Il était difficile, à ce point de vue, de choisir mieux que l'école normale de Douai. La valeur exceptionnelle de son honorable directeur, M. Bilaire, la compétence incontestable que lui ont donnée ses longues années de services distingués, nous sont un sûr garant de la façon dont l'expérience sera conduite, et nous pouvons avoir toute confiance dans les résultats qu'elle donnera.

Mais pénétrons dans les salles affectées aux classes 8, 7, et 6, dites de l'enseignement libre, quoique beaucoup des établissements qui s'y trouvent représentés dépendent complètement de l'État, des départements ou des communes.

L'école Monge, qui s'est imposé la mission d'introduire dans l'enseignement secondaire les nouvelles théories pédagogiques, a exposé plusieurs vues de ses bâtiments et de ses préaux. Nous avons remarqué surtout les *chambrettes* d'élèves dans les dortoirs, et nous voudrions voir cette disposition adoptée pour les élèves-maitres de nos écoles normales.

Chaque élève, de cette façon, est chez lui. Il a sa petite chambre, qu'il doit tenir toujours propre et soigneusement rangée. Cet isolement, bien plus convenable et plus décent que ces longues files de lits sans rideaux, ne s'oppose pas du tout à la surveillance.

La porte, qui n'a que 1^m 20 de hauteur, permet au maître de voir à l'intérieur, quand il le veut ; les cloisons séparatives, plus élevées que la porte, afin d'éviter toute communication, ne vont pas cependant jusqu'au plafond : l'air ainsi circule constamment dans le dortoir et dans toutes ces chambrettes.

Les salles de classe nous offrent aussi une disposition

que nous désirons encore pour nos écoles normales : chaque élève a son pupitre isolé.

Il n'est rien d'ailleurs, dans cet établissement vraiment modèle, jusqu'aux cabinets d'aisances, qui ne nous inspire des sentiments de convoitise.

Tous nos lecteurs savent quelle détestable installation possèdent à ce point de vue la plupart de nos écoles primaires. Les affreux cabinets à la turque, avec leur ouverture toujours béante, infectent les cours et souvent même les classes ; la ventilation des fosses est partout insuffisante ou nulle, et la malpropreté la plus dégoûtante est l'apanage de ces annexes scolaires, indispensables pourtant.

Cette malpropreté habituelle, n'est pas en France, il faut le dire, le fait exclusif de nos écoliers. Les cabinets des établissements publics, des hôtels, et même de certaines maisons particulières, ne sont guère mieux tenus.

C'est un sujet permanent, dit-on, d'étonnement indigné pour les voyageurs anglais. J'ai vu, en effet, dans les maisons anglaises, des *water-closets* avec tapis, glaces, toilette, etc., qui ressemblaient à de vrais boudoirs.

Sans chercher à atteindre le luxe, je crois qu'une utile révolution dans nos habitudes est, à cet égard, vraiment urgente ; nous pourrions commencer par l'école.

Je me souviens que visitant, il y a quelques années, un asile d'aliénés dans le Berri, je fus frappé de la grande propreté qui régnait dans tout l'établissement, et particulièrement dans les cabinets. Tous avaient un siège en chêne, ciré et frotté chaque jour par les pensionnaires ; on n'y voyait jamais, à quelque heure qu'on y entrât, la moindre goutte d'eau, la plus petite tache.

Je me disais qu'on pourrait donc exiger d'élèves, si petits qu'on voulût bien les supposer, mais enfin doués de raison, ce qu'on obtenait de pauvres insensés ; et depuis cette époque, je regrettais qu'on ne remplaçât pas les trous à la turque par des sièges en bois.

La disposition adoptée à Monge vaut peut-être mieux encore, en ce sens qu'elle supprime, d'une façon presque absolue, la possibilité pour les élèves d'être malpropres.

Le siège, en effet, est une simple colonne creuse cylindrique, sur laquelle, par suite, il est impossible de monter. La cuvette est en faïence, à fermeture automatique ; et les murs sont garnis également de carreaux en faïence.

Laissant de côté pour le moment l'importante question des méthodes et de la discipline, nous voyons donc que l'école Monge peut déjà, par son exemple, provoquer, rien qu'au point de vue matériel, d'utiles réformes dans nos établissements scolaires.

Nous ne quitterons point la classe 7 sans regarder un grand tableau, véritable peinture, qui représente un projet de création nouvelle aussi : la *Villa écolière du Vésinet*.

Nos lecteurs savent qu'en Angleterre et aux États-Unis, les collèges, ou certains collèges du moins, sont établis au milieu d'une riante et fertile campagne. La chapelle, les classes, les bibliothèques, les cabinets d'histoire naturelle et les salles de collections scientifiques se trouvent dans des bâtiments séparés, entourés de pelouses et d'ombrages ; d'élégants *cottages*, de charmantes *villas* sont habités par les professeurs ; et les élèves, qui ne connaissent point les quatre murs de nos lycées et nos maîtres d'études, trouvent le logement et la nourriture dans des maisons particulières, où ils jouissent de la liberté la plus absolue et la plus complète.

M. Pallu, maire du Vésinet (Seine-et-Oise), a voulu imiter ces créations, et substituer en France l'éducation de la famille à l'internat, par l'application de ce qu'il appelle le *système tutorial*.

« A l'agglomération formée par l'internat—dit-il—dans